

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2434

présenté par
Mme Calvez

à l'amendement n° 1785 de Mme Bergé

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.